

gouvernement, en qualité de conseillers spéciaux. Le Canada était l'un des huit pays à inclure des représentants d'ONG dans sa délégation. Signalons également la présence au sein de celle-ci de l'ambassadeur du Canada pour le désarmement, M. Douglas Roche (chef adjoint de la délégation), des représentants permanents auprès des Nations Unies à New York et à Genève, MM. Stephen Lewis et de Montigny Marchand, de fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale, ainsi qu'un représentant de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales.

L'intervention effectuée le 13 juin par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui a valu des félicitations de tous les groupes. M. Clark mettait l'accent sur les résultats concrets récemment obtenus en matière de limitation des armements et de désarmement ainsi que sur la nécessité pour l'UNSSOD III de compléter et de renforcer ces progrès. Il notait que les Nations Unies ont un rôle important à jouer, mais qu'elles ne parviendront à faire avancer le processus de limitation des armements et de désarmement que si leurs efforts se concentrent sur les méthodes pratiques et sur les questions pour lesquelles un consensus est possible. Le Canada s'est fixé pour priorités dans ce domaine des progrès graduels vers la signature d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la négociation d'une convention interdisant les armes chimiques, des réductions sensibles des arsenaux nucléaires, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et la reconnaissance du rôle essentiel de la vérification et des mesures de confiance dans le processus de limitation des armements et de désarmement. À ce dernier égard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a attiré l'attention sur une proposition conjointe du Canada et des Pays-Bas demandant qu'une étude soit effectuée par des experts, sous les auspices des Nations Unies, quant au rôle de l'ONU dans la vérification.

Les progrès récemment réalisés sur la voie de la limitation des armements et du désarmement dans le contexte des négociations américano-soviétiques, et particulièrement la ratification du traité FNI au cours du Sommet de Moscou, tenu du 29 mai au 2 juin 1988, ont été salués avec satisfaction par presque tous les orateurs et ont exercé une influence pénétrante et positive sur l'atmosphère de la session extraordinaire.

Il est vite devenu évident que les relations Nord-Sud, plutôt que les relations Est-Ouest, joueraient un